

Bernard Urbain d'AIGREMONT de BANNEVILLE

Chevalier, Sieur de La Livonnaière

- Né et baptisé le 24 mai 1786 à Flamanville en Basse-Normandie
- Décédé le 18 mai 1869 à Longueville à l'âge de 82 ans
- Inhumé le 20 mai 1869 au cimetière de Longueville



**Capitaine au Long Cours
Armateur à Granville, Saint Malo et Saint Pierre et Miquelon
Chevalier de l'Ordre du Lys
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille de Sainte Hélène**



Bernard Urbain d'AIGREMONT de BANNEVILLE s'engagea tout jeune dans la marine. Sa première mention d'activité dans le registre des inscrits maritimes de Cherbourg date de 1794. Il avait huit ans ! C'est donc en tant que "Mousse" probablement qu'il commença sa carrière de marin. Sa première inscription maritime dans le quartier de Cherbourg date de 1805 il avait 19 ans ! La dernière mention d'activité dans le même registre est de 1814. Il s'inscrivit ensuite dans le quartier de Granville. (cf : Inscriptions maritimes de Cherbourg - Réf: 4P6/61:31/31:362 - Réf: 4P6/60:354/354:30 - Réf: 4P6/57:16/16:58)

Probablement a-t-il servi un temps, entre 1805 environ et 1810, dans la Marine de guerre car il fut décoré de la Médaille de Sainte Hélène par Napoléon Ier pour avoir servi comme "Militaire de la Marine de 1792 à 1815" (cf : Diplôme de la Médaille de Sainte Hélène)

Bernard Urbain d'AIGREMONT de BANNEVILLE suivit en 1811 et 1812 les deux années de formation pour obtenir le grade de Capitaine au long cours. Voici une copie du certificat que lui remit L.F. ALLAIN professeur de l'école de navigation de Granville le 17 mai 1814.

"Le Professeur de l'école de navigation de Granville soussigné certifie que Mr. Bernard Urbain d'AIGREMONT, né à Flamanville, a suivi en l'année 1811 et 1812 le cours d'enseignement de cette école avec beaucoup de diligence et d'assiduité et qu'il y a étudié avec succès et intelligence les éléments des mathématiques et spécialement les objets d'obligation pour le grade de Capitaine au long cours. Qu'il a été présenté parmi les candidats de Granville pour subir l'examen de ce grade à Mr. L'EVEQUE examinateur de la marine lors de son passage à Cherbourg dans la dernière tournée, avec confiance et un espoir fondé de succès.

Atteste, en outre, que sa conduite d'ailleurs et en tout dans nos relations mutuelles mérite beaucoup d'éloges, soit pour sa docilité, sa politesse, la douceur et la bonté de ses mœurs et de son caractère.

Fait à Granville le 17 mai l'an 1814.

Signé : L.F. ALLAIN

Cachet de la mairie de Granville

(cf : Succession Waeytens – N° 1343 – Etude de Maître Durel – Granville)

Vu par le Maire de la ville de Granville -

Signé : J.F. LE MENGNONNET, adjoint.

En 1828 Bernard Urbain d'AIGREMONT de BANNEVILLE fut décoré de la Légion d'Honneur par le Roi pour avoir secouru et sauvé, en revenant de Saint Pierre et Miquelon, les 22 personnes d'un brick anglais en perdition. En voici le récit dans le Moniteur du 29 janvier 1828.

"Le 25 octobre dernier, le sieur d'AIGREMONT, capitaine au long cours, commandant le brick de commerce "Le Henry", de Saint Malo, revenait de Saint Pierre et Miquelon en France, lorsqu'il aperçut, à la distance d'environ deux lieues, un bâtiment ayant en tête du mât un signal de détresse. Il ventait alors grand frais, le temps était pluvieux et la mer très grosse ; mais le capitaine d'AIGREMONT n'hésita point à se porter au secours du bâtiment en péril. En l'approchant il reconnut que c'était un grand navire à trois mâts, entièrement désemparé et prêt à couler bas ; sur son pont on apercevait un grand nombre d'hommes tendant les bras et implorant du secours. La chaloupe du Henry, envoyée à bord de ce bâtiment malgré l'état affreux de la mer, ramena en deux voyages successifs, le capitaine, son équipage et deux passagers, dont une femme ; en tout vingt-deux personnes. Après avoir mis les deux passagers à bord d'un bâtiment anglais qui refusa de prendre l'équipage du « Broom », le capitaine D'AIGREMONT fit route pour Saint Malo où il débarqua les vingt Anglais, qui pendant trois semaines reçurent à son bord tous les secours et tous les soins possibles (cf : Le Moniteur du 29 janvier 1828)



Le 26 décembre 1827 le Roi nomma Bernard Urbain d'AIGREMONT de BANNEVILLE Chevalier de la Légion d'Honneur pour cet acte de bravoure.



Bernard Urbain d'AIGREMONT de BANNEVILLE écrit ses mémoires qu'il intitula "Histoire de ma vie". Il y racontait toutes ses campagnes jusqu'en 1844, mais nous n'avons retrouvé que des extraits, très courts de ce travail.

★
Extrait de "**Histoire de ma vie**"
de Bernard Urbain d'AIGREMONT de BANNEVILLE

"Mes aïeux paternels René d'AIGREMONT et Anne BRANCHE du HOMMET étaient originaires de Basse Normandie et habitaient le manoir d'Audouville-sur-Mer dont mon aïeul était écuyer, seigneur et patron. Mes aïeux maternels, Jacques CORON et Françoise ROGER étaient aussi originaires de Basse Normandie, le premier des environs de Coutances (Contrières) et le second de Ducey.

Mon aïeul paternel avait cinq enfants, quatre garçons et une fille. L'aîné des fils avait pris l'état militaire par terre. Le second dont je suis issu celui par mer, le troisième l'état ecclésiastique, le quatrième celui de cultivateur, la fille celui de religieuse. Mon aïeul avait, tâché par son exemple, d'insinuer l'économie à ses enfants, mais, dit le proverbe, "qui veut trop, n'obtient rien" ! Effectivement des fils qui tous avaient reçu une éducation très soignée, arrivés à l'âge d'homme se trouvaient hors de rang avec leurs camarades, n'ayant pas un écu à leur disposition.

Aussi comptant sur la succession de leur frère, environ 30000 frs de rentes et sur celle d'un oncle ancien officier supérieur de la marine et Chevalier de Saint Louis qui pouvait être de 20000 frs de rentes, contractèrent-ils l'habitude des emprunts, de sorte qu'une grande partie de leur patrimoine, celui du père excepté, se trouva consommé avant qu'ils n'en eussent la jouissance et ce à l'insu de leur père, dont la mort arriva en 1779.

Mon oncle de Banneville sut néanmoins conserver son patrimoine ; il mourut vers 1781. Mon oncle l'abbé mourut vers 1784. Mon père épousa ma mère étant âgé de 46 ans, il en eut deux enfants. Entré d'abord dans la marine il eut le tort de l'abandonner à la mort de son père, quoi qu'il comptât déjà 23 campagnes, pour prendre une place de fermier généraux (sic). Nous sommes nés mon frère et moi à Flamanville. Mon père est mort en 1792, mon frère et moi avions alors l'un onze ans, l'autre six.

Ma mère après son veuvage se livra à l'instruction des jeunes filles tant à Vauville qu'à Flamanville. Ses appointements furent fixés à 1000 frs avec logement, mais ses assolements en assignats ne furent qu'illusions : aussi je m'embarquai dès l'âge de treize ans et demi en 1799."

Suivent les divers états de Bernard Urbain, son mariage le 20 octobre 1813.

"En 1814 mon épouse me rendit père d'une fille à laquelle on donna le nom de Sophie et qui mourut à l'âge de deux ans et demi."

Viennent ensuite ses diverses campagnes qui s'arrêtent dans ces fragments en 1844. Les prénoms de ses enfants : Sophie (morte), Henry (mort, laisse un garçon), Julie (vivante qui a six enfants), Fanny ma mère, Caroline qui a trois enfants, Michel pas d'enfant, Marie sœur Saint Gabriel aux Bénédictines de Valognes.

Extrait de **LA MAISON DU QUAI DE LA RONCIERE**
par Marie Noëlle et Didier BUFFEL du VAURE

Bernard Urbain fit construire à Saint Pierre et Miquelon, sur l'île aux Marins, une habitation et une chapelle dédiée à La Sainte Vierge : "Notre Dame des Victoires"

Bernard Urbain d'Aigremont, sans jamais s'être installé à demeure sur l'archipel saint-pierrais y fait de longs séjours dès la reprise de possession des îles en 1816, reprise qui n'est plus remise en cause par nos démêlés avec l'Angleterre comme elle le fût si souvent au XVIII^{ème} siècle, laissant ainsi tout loisir à l'archipel et à ses habitants d'évoluer dans la paix.

Capitaine armateur il vit la moitié de l'année aux îles Saint-Pierre et Miquelon, restant domicilié le reste du temps à Granville. Sur l'archipel saint-pierrais c'est d'abord à l'île aux chiens qu'il s'est installé, (comme beaucoup de Normands de la baie du Mont Saint Michel), à la pointe Leconte et puis il a dû étendre ses activités. En 1831, au sud du barachois à Saint-Pierre il possède -des établissements sur une petite éminence ; aujourd'hui encore un vieux mât dont les origines sont bien oubliées témoigne de sa présence. Certains l'appellent toujours le vieux mât d'Aigremont.



Ce Granvillais arme et navigue dans la tradition du XVIII^{ème} siècle, alors qu'au XIX^{ème} siècle les armateurs sont de plus en plus des hommes de bureaux. Sa maison (l'armement n'est pas à Granville comme on pourrait le supposer mais à Saint Malo. Difficile d'en connaître exactement les raisons ! nous pouvons seulement extrapoler quelque peu : A Granville l'armement est longtemps resté beaucoup plus cher qu'à Saint Malo, la part revenant aux équipages étant plus élevée ; par ailleurs, au XIX^{ème} siècle le recrutement des matelots dans l'arrière-pays granvillais devient de plus en plus difficile, le nombre des inscrits ne cesse de chuter alors que celui des quartiers de Saint Malo, Dinan , Saint Brieux continuent à fournir une abondante main d'œuvre.



Comme l'écrit Charles de La Morandière en 1966 : « Depuis Saint Brieux jusqu'à Cancale la vogue de Terre-Neuve s'est maintenue et même se maintient encore de nos jours. » Il faut ajouter aussi que les armateurs malouins avaient fait de l'archipel saint-pierrais la base de leurs opérations ; ne se contentant pas d'envoyer leurs navires en pêche à la morue verte ou sèche, ils arment pour Saint-Pierre à la troque, chargeant leurs navires de marchandises qu'ils revendent dans leurs comptoirs saint-pierrais.

Dans toute la première moitié du XIX^{ème} le père de Julie est donc très présent à Saint-Pierre de par ses activités en matière de pêche, (il s'est fait concéder des graves à l'île aux chiens pour le séchage de la morue), mais aussi très vite comme homme d'affaire et gestionnaire de la maison d'armement de Saint Malo. D'avril à octobre presque chaque année de 1819 à 1850 il traite devant notaire, vend, achète. Impliqué dans la vie économique, il l'est aussi dans la vie politique locale. En 1844 il fait partie des notables choisis parmi les éléments les plus actifs de la colonie pour participer au conseil d'administration ; on l'y voit argumenter sur le droit de patente contre lequel il se prononce avec véhémence.

L'île aux chiens, son île d'adoption n'a pas manqué au cours des années de voir grandir sa population de pêcheurs, alors en 1845, il y fait construire avec l'autorisation du commandant des îles Delecluze une chapelle, Notre Dame des Victoires, sur un terrain dans le prolongement de sa demeure. Cette chapelle desservira le village de l'île aux chiens jusqu'à la construction d'une grande église inaugurée en 1874. Et de nos jours la statue de Notre Dame des Victoires qui domine le chœur de l'église est celle-là même que l'on vénérât dans la petite chapelle de monsieur d'Aigremont.

Reprenant le chemin de la métropole en octobre 1827 sur son brick de commerce, le Henry, le sieur d'Aigremont, capitaine au long cours, s'est même illustré en portant secours à un bâtiment en péril, « il ventait alors grand frais, le temps était pluvieux et la mer très grosse... », sauvant ainsi vingt-deux personnes ; ce qui lui valut d'être fait chevalier de la Légion d'Honneur par le roi Charles X en janvier 1828. Voilà dans le brouillard du temps passé, ébauchée la personnalité d'un père cinglant chaque printemps pour la saison de la pêche vers des îles devenues mythiques... (extrait de La Maison de La Roncière par Marie Noëlle et Didier BUFFEL du VAURE)



Bernard Urbain outre les décorations ci-dessous obtint la Médaille d'Argent de la ville de Granville pour le sauvetage des 22 passagers du « Broom ».

